

# LA MUTUELLE & VOUS

# Des prestations de qualité à votre service

Avec des solutions personnalisées, une qualité de service certifiée et un environnement d'entraide et de solidarité entre ses adhérents, INTÉRIALE est soucieuse d'adapter ses offres aux besoins spécifiques des agents publics, dans leur diversité.

287 000 adhérents nous font déjà confiance pour leur protection sociale complémentaire.

# INTÉRIALE s'engage pour vous faire bénéficier :

### \* Des services de qualité certifiés ISO 9001 et reconnus par nos adhérents









sont satisfaits de la procédure pour recevoir leur carte de tiers payant\*

sont satisfaits de la facilité des démarches pour adhérer à INTÉRIALE\*

ont le sentiment d'avoir souscrit à une offre adaptée à leurs besoins\*

\*Baromètre de satisfaction CSA pour INTÉRIALE - 2022

#### \* D'un meilleur accès aux soins et à moindre coût

• Paniers 100% Santé inclus : une offre de qualité pour des soins essentiels remboursés intégralement.

En savoir plus: www.interiale.fr/actualites/reforme-100-Sante



• Réseau de soins :

- 9 000 professionnels de santé proposant des tarifs négociés pour les dépenses coûteuses.
- Des soins et des équipements de qualité délivrés par des professionnels certifiés.
- Contrôle systématique des prix pour vous garantir le meilleur rapport qualité / prix.
- Tiers payant : aucune avance de frais.

### \* D'un accompagnement au quotidien et en cas de difficulté

- Aides sociales
  - Jusqu'à 500 € / année scolaire / enfant déscolarisé en affection de longue durée.
  - Aides financières aux victimes d'actes de terrorisme, handicap, circonstances exceptionnelles...

Pour en savoir plus : consultez notre Règlement Mutualiste

 Restez en contact 7j/7 24h/24 avec votre mutuelle

Espace adhérent : www.mamutuelle.interiale.fr

Totalement sécurisé, vous envoyez vos factures, suivez vos remboursements, mettez à jour vos informations...



Application mobile INTÉRIALE





# Les **bonnes raisons** d'adhérer

- Seule mutuelle référencée par le ministère de la Justice
- Une couverture santé et prévoyance complète et adaptée à vos besoins et à votre métier
- Des garanties santé éligibles à la participation employeur jusqu'à 15€ par mois pris en charge si vous êtes en activité professionnelle
- Dispositif de prise en charge des consultations de psychologues conventionnés en complément de la Sécurité sociale et des séances non conventionnées avec un forfait de 240€ / an
- Couverture des primes et des heures supplémentaires
- Gratuité dès le 3<sup>ème</sup> enfant
- Prise d'effet immédiate de vos garanties

Pour vous renseigner et réaliser un devis : www.interiale.fr/justice



# \* La participation sociale de votre employeur : un argument supplémentaire pour adhérer !

Bonne nouvelle, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, votre employeur prend en charge une partie de votre cotisation santé, soit jusqu'à 15€ par mois. Le forfait versé ne pourra être supérieur au montant de votre cotisation mensuelle.

En savoir plus sur la réforme de la protection sociale complémentaire

www.interiale.fr/protection-sociale-complementaire/

### \* L'engagement d'INTÉRIALE contre la vulnérabilité psychologique pour vous redonner de l'énergie!

INTÉRIALE prend en charge vos consultations de psychologues conventionnés en complément de la Sécurité sociale.

En supplément, INTÉRIALE maintient le remboursement des consultations de psychologues non pris en charge par la Sécurité sociale avec un forfait de 240€ / an.

Un dispositif complet pour vous aider à protéger votre santé mentale!

# \* Votre réseau de soins Itelis pour payer moins cher !



Un réseau de 11 600 professionnels de santé géolocalisés à des tarifs préférentiels :

3 000 opticiens, 5 200 dentistes, 2 600 audioprothésistes, 350 psychologues, 300 ostéopathes-chiropracteurs, 150 diététiciens

Des garanties en optique, dentaire et aides auditives (dépannage, remplacement...)



Vous permettre de découvrir le palmarès des meilleurs hôpitaux et cliniques, d'anticiper vos frais, de préparer sereinement votre hospitalisation et de bénéficier du réseau Unicancer pour lutter contre le cancer sans dépassement d'honoraires.

#### Comment ça marche?

- 1 Obtenez votre carte de tiers payant qui atteste vos droits au service Itelis grâce à la présence du logo itelis.
- 2 Localisez les professionnels de santé partenaires proches de chez vous en renseignant votre adresse et le type de soins recherché depuis votre espace adhérent.
- 3 Rendez-vous chez le professionnel de santé de votre choix, présentez-lui votre carte de mutuelle et bénéficiez des tarifs préférentiels et des services Itelis.

# LA MUTUELLE SANTÉ



Grille partielle des remboursements mutuelle, se reporter au Règlement mutualiste pour la grille complète.

SOINS COURANTS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE (EN % BR)	PROTECTION	PRÉCISION	PRÉCAUTION	PERFECTION
Honoraires médicaux	Remboursement Sécurité sociale + Mutuelle ——————————————————————————————————				
- Consultations visites généralistes OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	370 % BR
- Consultations visites généralistes non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	130 % BR	200 % BR
- Consultations visites spécialistes OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	140 % BR	250 % BR	370 % BR
- Consultations visites spécialistes non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	120 % BR	150 % BR	200 % BR
- Actes techniques médicaux, petite chirurgie OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	120 % BR	120 % BR	320 % BR
- Actes techniques médicaux, petite chirurgie non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	200 % BR
Honoraires paramédicaux	60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	310 % BR
Analyses et examens de laboratoires OPTAM (CO) et non OPTAM (CO)	60 % BR ou 70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	310 % BR ou 320 % BR
Radiologie OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	140 % BR	200 % BR	320 % BR
Radiologie non OPTAM (CO)	70 % BR	100 % BR	120 % BR	150 % BR	200 % BR
Médicaments					
- Médicaments remboursés à 65 %	65 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Médicaments remboursés à 30 %	30 % BR	30 % BR 100% BR avec PHARMA +	86 % BR 100% BR avec PHARMA +	86 % BR 100% BR avec PHARMA +	86 % BR 100% BR avec PHARMA +
- Médicaments remboursés à 15 %	15 % BR	15 % BR 100% BR avec PHARMA +	15 % BR 100% BR avec PHARMA +	57,5 % BR 100% BR avec PHARMA +	74,5 % BR 100% BR avec PHARMA +
- Médicaments homéopathiques	Néant	30 € / an avec PHARMA +	30 € / an avec PHARMA +	30 € / an avec PHARMA +	30 € / an avec PHARMA +



#### Surcomplémentaire facultative PHARMA +

Avec **PHARMA** +, vous êtes **remboursé intégralement** de vos médicaments pris en charge par la Sécurité sociale, et vous bénéficiez d'un forfait homéopathie de 30€/an.

#### Matériel médical

Semelles orthopédiques	60 % BR	100 % BR + 30 € / an	100 % BR + 40 € / an	100 % BR + 50 € / an	100 % BR + 60 € / an
Grands et petits appareillages pris en charge par la SS : orthèses, prothèses médicales, orthopédie, locations d'appareils	60 % BR ou 100 % BR	100 % BR	200 % BR orthèses, véhicules handicapés, 135 % BR ou 175 % BR autre appareillage	200 % BR orthèses, véhicules handicapés, 135 % BR ou 175 % BR autre appareillage	260 % BR ou 300 % BR
Prothèses mammaires	60 % BR ou 100 % BR	60 % BR ou 100 % BR	100 % BR ou 140 % BR + 320 €/prothèse	100 % BR ou 140 % BR + 320 € / prothèse	260 % BR ou 300 % BR + 320 € / prothèse
Prothèses capillaires Classe 2 ou accessoires	100 % BR	100 % BR	140 % BR + 300 € / prothèse ou accessoires dans la limite des PLV	140 % BR + 300 € / prothèse ou accessoires dans la limite des PLV	300 % BR + 300 € / prothèse ou accessoires dans la limite des PLV
Autres prothèses capillaires ou accessoires	60 % BR	60 % BR	100 % BR + 300 € / prothèse ou accessoires	100 % BR + 300 € / prothèse ou accessoires	260 % BR + 300 € / prothèse ou accessoires

### PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Médecine douce : Ostéopathe, Acupuncteur, Chiropracteur, Homéopathe non remboursé, Diététicien (sur justificatif)	Néant	Néant	25 € / séance (max 4 séances)	30 € / séance (max 5 séances)	200 € / an
Consultations de psychologues conventionnés, remboursées par la Sécurité sociale	60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Consultations de Psychologues /psychomotriciens non remboursées par la Sécurité sociale (sur justificatif)	Néant	240 € / an			
Sevrage tabagique pris en charge par la SS	Néant ou 65 % BR	Néant ou 100 % BR + 50 € / an	Néant ou 100 % BR + 50 € / an	Néant ou 100 % BR + 50 € / an	Néant ou 100 % BR + 50 € / an
Vaccins pris en charge par la SS	65 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Pharmacie prescrite non prise en charge par la SS (contraception / tests de grossesse / sevrage tabagique / vaccins)	Néant	Néant	60 € / an	80 € / an	120 € / an
Autre pharmacie prescrite non prise en charge par la SS	Néant	Néant	20 € / an	30 € / an	40 € / an
Ostéodensitométrie non prise en charge par la SS	Néant	Néant	30 € / acte	40 € / acte	40 € / acte

#### **CURES THERMALES**

Transport, forfait, hébergement et honoraires	65 % BR ou 70 % BR	65 % BR ou 70 % BR	100 % BR	100 % BR	65 % BR ou 70 % BR + 15 % PMSS
---	-----------------------	-----------------------	----------	----------	-----------------------------------

DENTAIDE	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE (EN % BR)	PROTECTION	PRÉCISION	PRÉCAUTION	PERFECTION	
DENTAIRE	(=11 12 =11)		Remboursement Sécrit	urité sociale + Mutuelle —		
Soins et prothèses "100% Santé" (*) dans le respect des honoraires limites de missant facturation pour les prothèses à tarifs maîtrisés	70 % BR	Remboursement intégral				
Soins et prothèses à tarifs maîtrisés ou libres	Néant	Tarifs négociés dans le réseau itolis				
Soins dentaires						
Soins dentaires (consultation, radiologie, soins et chirurgie dentaire)	70 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	270 % BR	
nlays-Onlays	70 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	270 % BR	
Parodontologie et endotontie non prises en charge par la SS	Néant	Néant	100 € / an	200 € / an	300 € / an	
Prothèses à tarifs maîtrisés ou libres						
Couronne (céramique ou équivalents minéraux) sur dent visible - hors couronne provisoire	70 % BR	100 % BR (120 €)	370 % BR (444 €)	420 % BR (504 €)	420 % BR (min 534 €)	
Couronne (céramique ou équivalents minéraux) sur molaire - hors couronne provisoire	70 % BR	100 % BR (120 € ou 107,50 € selon matériau)	220 % BR (264 € ou 236,50 € selon matériau)	270 % BR (324 € ou 290,25 € selon matériau)	420 % BR (min 504 € ou 455,25 ; selon matériau)	
Bridge de base trois éléments	70 % BR	100 % BR (279,50 €)	370 % BR (1 034,15 €)	420 % BR (1 173,90 €)	420 % BR (min 1 195,65 €)	
Couronne dentaire provisoire	Néant	100% BR	35 €	45 €	50 €	
nlay-core	70 % BR	100 % BR (90 €)	150 % BR (135 €)	270% BR (243€/ acte) dans la limite de 175€ par acte pour l'inlay- core à tarif maîtrisé	510 € / acte dans la limite de 175€ acte pour l'inlay-core i tarif maîtrisé	
mplantologie						
Pose d'une couronne dentaire implantoportée	70 % BR	100 % BR (107,50 €)	300 % BR (322,50 €]	350 % BR (376,25 €)	420 % BR (min 455,25 €)	
mplantologie	Néant	Néant	700 € / an	900 € / an	1 200 € / an	
Prothèses amovibles		Se repo	rter au Règlement Mu	ıtualiste		
Orthodontie prise en charge par la SS						
Traitement par semestre	100 % BR	100 % BR (6 semestres maximum) (193,50 €)	280 % BR (6 semestres maximum) (541,80 €)	300 % BR (6 semestres maximum) (580,50 €)	500 % BR (6 semestres maximur (min 967,50 €)	
Séance de surveillance	70 % BR	100 % BR (2 séances maximum / semestre) (10,76 €)	250 % BR (2 séances maximum / semestre) (26,90 €)	270 % BR (2 séances maximum / semestre) (29,05 €)	470 % BR (min 50,57 €)	
Contention 1ère année	100 % BR	100 % BR (161,25 €)	280 % BR (451,50 €)	300 % BR (483,75 €)	500 % BR (min 806,25 €)	
Contention 2 <sup>ème</sup> année	70 % BR	100 % BR (107,50 €)	250 % BR (268,75 €)	270 % BR (290,25 €)	470 % BR (min 505,25 €)	
Soins orthodontiques non pris en charge par la SS	Néant	Néant	250 € / semestre	300 € / semestre	400 € / semestre	
Forfait complémentaire dentaire						
Forfait complémentaire dentaire (tous soins/actes) dans le réseau	Néant	Néant	300 € / an	300 € / an	300 € / an	
<b>~</b>			00(:			
Pose d'une couronne céramo-métallique sur		•	' '		ourcoment	
84 € Remboursement Sécurité sociale 84 €	Remboursement Sécurité sociale	84 € Rem Sécu	nboursement urité sociale	84 € Remb Sécur	oursement ité sociale	
36 € Remboursement INTERIALE PROTECTION 180 €	Remboursement INTÉRIALE PRÉCISION	Remboursement 420 6 Rembourse		oursement RIALE PERFECTION		
<b>418,70 €</b> Votre reste à charge <b>274,70 €</b>	Votre reste à charge	<b>274,70 €</b> Votr	e reste à charge	<b>34,70 €</b> Votre	reste à charge	
			00€ par an dans le résea			

AIDES AUDITIVES					
Aides auditives "100% Santé" (*)	60 % BR	Remboursement intégral 1 aide auditive / oreille/ 4 ans			
Aides auditives à tarifs libres		Tarifs négociés dans le réseau itelis			
- Aide auditive prescrite prise en charge par la SS – bénéficiaire de 20 et moins ou atteint de cécité	60 % BR	1 400 € / oreille	1 700 € / oreille	1 700 € / oreille	1 700 € / oreille
- Aide auditive prescrite prise en charge par la SS – bénéficiaire de plus de 20 ans	60 % BR	400 € / oreille	100 % BR + 1000 € / an	100 % BR + 1200 € / an	160% BR + 1 400 € / an dans la limite de 1 700 € / oreille
- Accessoires (dont piles)	60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	260 % BR
HOSPITALISATION					
Honoraires médicaux et chirurgicaux OPTAM(CO)	80 % BR	100 % BR	150 % BR	260 % BR	380 % BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux non OPTAM(CO)	80 % BR	100 % BR	130 % BR	160 % BR	200 % BR
Forfait journalier hospitalier	it journalier hospitalier Prise Néant limit		20 € ou 15 € en psychiatrie	20 € ou 15 € en psychiatrie	100 % FR
Forfait patient urgences	Néant	Prise en charge intégrale			
Forfait actes lourds	Néant	Frais réels / acte	Frais réels / acte	Frais réels / acte	Frais réels / acte
Frais de séjour	80 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	180 % BR
Chambre particulière quelle que soit la spécialité	Néant	Néant	50 € / jour	65 € / jour	90 € / jour
Lit d'accompagnement	Néant	Néant	35 €	35 €	35 €
Transport	65 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	165 % BR
MATERNITÉ					
Allocation maternité	Néant	Néant	10 % PMSS	15 % PMSS	20 % PMSS
Dépistage des trisomies par analyse de l'ADN fœtal circulant non pris en charge par la SS	Néant	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Bilan acoustique du nouveau-né	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 23 €	100 % BR + 23 €	100 % BR + 23 €

		REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE (EN % BR)	PROTECTION	PRÉCISION	PRÉCAUTION	PERFECTION		
OPTIQUE			Remboursement Sécurité sociale + Mutuelle					
Équipements "100% Santé" (*) Monture et verres Prestations d'appairage et d'adaptation de la correction visuelle		60 % BR	Remboursement intégral 16 ans et plus :1 équipement / 2 ans Moins de 16 ans :1 équipement / an					
Équipements à tarifs libres		Néant	Tarifs négociés dans le réseau i <b>† li</b> S					
Verres et monture		Néant	100 % BR ou en cas de prise en charge des dépassements :	Dont monture ≤ 80 €	Dont monture ≤ 100 €	Dont monture ≤ 100 €		
Verres simples unifocaux + monture		60 % BR	50 €	180 €	350 €	420 €		
Verres complexes unifocaux, multifocaux ou progressifs + monture	Renouvellement de l'équipement (monture + 2 verres) 16 ans et plus : 1 équipement / 2 ans Moins de 16 ans : 1 équipement / an	60 % BR	200 €	230 €	450 €	700 €		
Verres très complexes multifocaux ou progressifs + monture		60 % BR	200 €	300 €	500 €	800€		
Verre simple unifocal + verre complexe unifocal, multifocal ou progressif + monture		60 % BR	125 €	230 €	450 €	560 €		
Verre simple unifocal + verre très complexe multifocal ou progressif + monture		60 % BR	125 €	230 €	450 €	610€		
Verre complexe unifocal, multifocal ou progressif + verre très complexe multifocal ou progressif + monture		60 % BR	200 €	300 €	500 €	750 €		
Lentilles remboursées par la SS		60 % BR	100 % BR	100 % BR + 100 € / an	100 % BR + 120 € / an	100 % BR + 150 € / an		
Lentilles non remboursées par la SS	Lentilles non remboursées par la SS		Néant	100 € / an	120 € / an	120 € / an		
Chirurgie de l'oeil Myopie, Hypermétropie, Astigmatisme, Presbytie		Néant	Néant	500 € / oeil	600 € / œil	650 € / œil		

Paire de lunettes à tarifs libres (monture + verres unifocaux) hors réseau de soins : **345 €** (prix moyen)

0,09 € Remboursement

50 € Remboursement
INTÉRIALE PROTECTION

294,91 € Votre reste à charge

0,09 € Remboursement Sécurité sociale

180 € Remboursement INTERIALE PRÉCISION

164,91€ Votre reste à charge

344,91 € Remboursement INTÉRIALE PRÉCAUTION

0 € Votre reste à charge

0,09 € Remboursement Sécurité sociale

344,91 € Remboursement INTÉRIALE PERFECTION

0 € Votre reste à charge

BR: Base de Remboursement, FR: Frais Réels, OPTAM (CO): Option Pratique Tarifaire Maitrisée (Chirurgie et Obstétrique), PLV: Prix Limite de Vente, PMSS: Plafond Mensuel de la Sécurité sociale, SS: Sécurité sociale, TM: Ticket Modérateur (\*) Les paniers 100% Santé vous permettent d'accéder à une offre sans reste à charge pour certaines prestations en optique et dentaire. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ces paniers 100% Santé, les remboursements se feront selon le niveau de garanties que vous avez choisi sur les paniers à prix libres ou tarifs maitrisés et dans la limite des Prix Limites de Ventes (PLV) fixés par la réglementation en vigueur. Pour plus d'informations concernant les prestations inclues dans ces paniers, se reporter au Règlement Mutualiste.

#### \* Services inclus dans votre offre

# • Réseau de soins itelis

- Tarifs négociés en optique, dentaire, audioprothèse, chirurgie de l'oeil...
- Application de géolocalisation des professionnels partenaires

LES Garanties dépannage, casse et déchirure

Pour alléger votre budget santé

#### Assistance à domicile

- Aides à domicile : aide-ménagère, garde des animaux domestiques...
- Prise en charge des enfants : SOS Nounou, ...



Si vous êtes hospitalisé ou immobilisé

#### • Téléconsultation médicale

- Consultation avec un médecin par téléphone au 01 55 92 27 54
- Service accessible 7j/7 et 24h/24
- **Avis médical** et conduite à tenir avec si nécessaire : délivrance d'ordonnance, ...

# Pour consulter un médecin sans se déplacer

#### • Protection juridique

- Informations et aide aux démarches par des juristes qualifiés par téléphone
- Conseils et défense amiable
- Accompagnement et prise en charge de tout ou partie des frais judiciaires



- Informations juridiques illimitées
- Protection juridique en cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique y compris en cas de terrorisme

Pour vos litiges profesionnels et de santé



# LA PRÉVOYANCE

PRESTATIONS

# Pour maintenir votre niveau de vie en cas de coup dur

DDOTECT 1

	PRESIATIONS	PROTECTI	PROTECT 2	PROTECT 3	PROTECT 4
INCAPACITÉ	Maintien du traitement	75 % du TIB ou salaire brut de base	90 % du TIB ou salaire brut de base	90 % du TIB ou salaire brut de base	100 % du TIB ou salaire brut de base
TEMPORAIRE DE TRAVAIL (ITT)	Perte de primes et heures supplémentaires	-	Primes et indemnités couvertes dans la limite de 25% du TIB ou salaire brut de base	Primes et indemnités couvertes dans la limite de 25% du TIB ou salaire brut de base	Primes et indemnités couvertes dans la limite de 25% du TIB ou salaire brut de base
INVALIDITÉ PERMANENTE ET ABSOLUE		70 % du TIB ou salaire brut de base	70 % du TIB ou salaire brut de base minimum 35000 €	70 % du TIB ou salaire brut de base minimum 35 000 €	70 % du TIB ou salaire brut de base minimum 50 000 €
RENTE INVALIDITÉ		-	-	75 % du TIB ou salaire de base	75 % du TIB ou salaire de base
	Capital	70 % du TIB ou salaire brut de base	130 % du TIB ou salaire brut de base	130 % du TIB ou salaire brut de base	180 % du TIB ou salaire brut de base
DÉCÈS	Capital éducation	-	10000 € / enfant à charge	10000 € / enfant à charge	10000 € / enfant à charge
	Capital éducation double effet*	-	5000 € / enfant à charge	5000 € / enfant à charge	5000 € / enfant à charge
	Rente survie enfant handicapé par an	2000 € / enfant	2000 € / enfant	2000 € / enfant	2000 € / enfant

DPOTECT 2

<sup>\*</sup> En cas de décès du conjoint simultané ou postérieur jusqu'à 12 mois après l'adhérent. TIB : Traitement Indiciaire Brut



LE 🖒 Aucune limite d'âge à l'adhésion

# Vos garanties complémentaires pour renforcer votre protection

### Opti'primes

Vos primes et indemnités au-delà de 25 % du TIB sont prises en charge en cas d'arrêt de travail.

#### Jour de carence

En cas de congé maladie, vous ne percevez plus de salaire le 1er jour de votre arrêt : c'est le jour de carence. INTÉRIALE indemnise jusqu'à 50% de l'indemnité journalière, 3 fois par an.

### **INTÉRIALE** Securvie



À la maison, dans la rue, pendant vos loisirs ou à l'école pour les enfants, un accident peut arriver en une fraction de seconde.

Jusqu'à 1 000 000 € d'indemnisation

Pour être protégé des audents de la vie privée!

## **INTÉRIALE Protection**



Décès · Invalidité · Hospitalisation Vie personnelle et missions professionnelles

Pour être protégé 24h/24, 7j/7, dans le monde entier.

Jusqu'à 1 600 000 € d'indemnisation



### Dépendance annuelle

En cas de dépendance totale, vous bénéficiez du versement d'une rente mensuelle à vie dont le montant est adapté à la situation :

RENTE EN ÉTABLISSEMENT

515 € / mois

RENTE MAINTIEN À DOMICILE

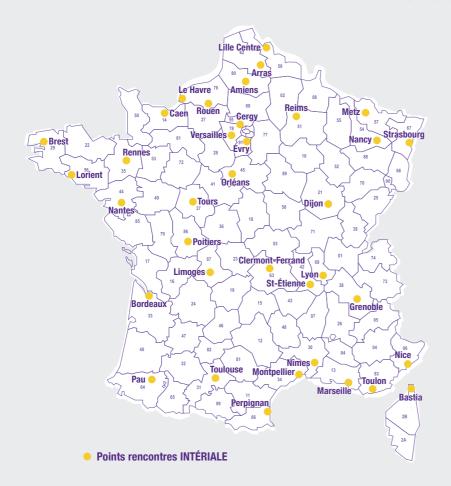
258 € / mois

PROTECT 4

DDOTECT 2

# UN RÉSEAU À VOTRE SERVICE

# Des points rencontres de proximité pour vous accueillir en métropole et dans les DROM











#### **Proximité**

En complément des agences, plus de 100 conseillers mutualistes itinérants, 1 700 bénévoles et 10 800 permanences.



Nos conseillers à votre écoute du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

# La confiance, wetre force



Intériale — Siège social : 32, rue Blanche, 75009 Paris — www.interiale.fr Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° SIREN : 775 685 365





Intériale est soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS cedex 09.

Le réseau de soins ITELIS est mis en oeuvre par la société Isea - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Isea SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135.92 € - RCS PARIS 440 358 471.

La protection juridique est assurée par JURIDICA - Société Anonyme régie par le Code des assurances, au capital de 14 627 854,68 € - Siège social : 1 place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi - FRANCE. RCS Versailles n° 572 079 150.

L'assistance est assurée par INTER PARTNER ASSISTANCE - Société anonyme de droit belge au capital de 130 702 613 €, entreprise d'assurance agréée par la Banque Nationale de Belgique [0487], immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 415 591 055, dont le siège social est situé 7 Boulevard du Régent, 1000 Brussels - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 316 139 500 et située 6 rue André Gide 92320 Châtillon.

Édition Janvier 2023 – Document publicitaire établi en fonction de la réglementation applicable au jour de la publication. Se reporter aux dispositions du Règlement Mutualiste. Crédits photos : Shutterstock